



DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE¹

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Le dossier complet est soit :

- **à déposer au** service Enfance jeunesse éducation secteur scolaire de la Ville de Montbéliard **du 17 mars 2025 au 11 avril 2025**
3 place Dorian – 1^{er} étage (accès avec ascenseur par la cour des Halles)
Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- à envoyer à l'adresse postale : Mairie de Montbéliard BP 95287 – 25205
MONTBELIARD Cedex

Coordonnées pour toute autre question :

 03.81.99.20.71 - education@montbeliard.com

¹ Voir liste des pièces à fournir et mode d'emploi en dernière page

DÉROGATION SCOLAIRE Année scolaire 2025-2026

FAMILLE

Responsables légaux	Responsable 1	Responsable 2
NOM		
Prénom		
Situation de famille		
Adresse (Joindre la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois)		
☎ Domicile		
☎ Portable		
☎ Professionnel		
E-mail		
Profession		
Nom de l'employeur		
Adresse professionnelle (Joindre la copie d'un justificatif d'emploi pour chaque responsable)		

Nom et adresse de la personne qui garde l'enfant (**compléter l'attestation jointe**) :

.....

ENFANT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : ☐ F ☐ M

Lieu de naissance :

École fréquentée l'année précédente :

École demandée à Montbéliard (ou dans une autre commune) :

Classe à la prochaine rentrée scolaire : ☐ CP ☐ TPS ☐ CE1 ☐ PS ☐ CE2 ☐ MS ☐ CM1 ☐ GS ☐ CM2

Motif de la demande de dérogation (**à préciser obligatoirement ; si nécessaire, une explication sur papier libre peut être jointe au présent dossier**) :

Fait à

le

Signature (obligatoire)

ÉCOLE D'ORIGINE (dont dépend normalement votre domicile)

Nom de l'école :

Directeur : ☐ M. ☐ Mme

Avis favorable²

Avis défavorable

Commentaire éventuel :

.....

Date et signature :

ÉCOLE DEMANDÉE

Nom de l'école :

Directeur : ☐ M. ☐ Mme

Avis favorable²

Avis défavorable

Commentaire éventuel :

.....

Date et signature :

Seules les demandes de dérogation qui parviendront au service entre le 17 mars et le 11 avril 2025 au plus tard recevront une réponse avant la fin de l'année scolaire 2024/2025.

Les demandes reçues après le 11 avril 2025 seront traitées dès que possible, en fonction de la disponibilité des personnes à consulter et sans qu'un délai précis puisse être indiqué par le service ou exigé par le demandeur.

Décision du Maire de la commune de résidence (obligatoire si vous ne résidez pas à Montbéliard) : Signature : Date :	Décision du Maire de la commune d'accueil : Signature : Date :
--	---

² Rayer la mention inutile

LISTE DES PIÈCES À PRESENTER

Votre dossier doit comporter les documents suivants³ :

- ✎ Copie du ou des justificatifs de domicile de moins de 3 mois⁴.
- ✎ Copie de la ou des attestations d'emplois.
- ✎ Attestation concernant la garde de l'enfant (document ci-joint à compléter)⁴.

MODE D'EMPLOI

Pour toute demande, vous devez suivre les étapes ci-dessous :

1. Compléter l'ensemble des rubriques concernant l'enfant et la famille (page 2). Ne pas oublier d'indiquer le motif précis de la demande de dérogation et de joindre les justificatifs nécessaires, indiqués ci-dessus.



2. Obtenir l'avis du directeur de l'établissement dont dépend votre domicile (page 3).



3. Obtenir l'avis du directeur de l'établissement où vous souhaitez inscrire votre enfant (page 3).



4. Obtenir l'avis du Maire de votre commune de résidence si vous n'habitez pas à Montbéliard mais souhaitez scolariser votre enfant dans une école de Montbéliard (page 3).

Les demandes de dérogation pour l'année scolaire 2025/2026 déposées entre le 17/03/25 et le 11/04/25 seront traitées collectivement début juin 2025. Une réponse sera ensuite transmise à chaque demandeur, par courrier uniquement.

Les demandes de dérogation déposées après le 11 avril 2025 seront traitées dès que possible, en fonction de la disponibilité des personnes à consulter et sans qu'un délai précis puisse être indiqué par le service ou exigé par le demandeur.

³ **Protection des données personnelles** : Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement portant sur vos données personnelles. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le service concerné et, le cas échéant, le Délégué à la protection des données de la Ville de Montbéliard par courrier (Délégué à la Protection des Données Personnelles, Hôtel de Ville - BP 95287 - 25205 MONTBELIARD CEDEX) ou courriel (dpo@montbeliard.com)

⁴ Conformément à l'article 441-7 du Code pénal, le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

ATTESTATION CONCERNANT LA GARDE DE L'ENFANT **(à remplir, le cas échéant, par la personne qui garde l'enfant)**

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Atteste garder l'enfant :

NOM :

Prénom :

☐ Avant la classe du matin

☐ A la pause de midi

☐ Après la classe de l'après-midi

Lien avec l'enfant :

☐ Gardienne

☐ Voisin(e),

☐ Grand-mère / grand-père

☐ Autre (préciser) :

Je reconnais avoir pris connaissance que toute fausse déclaration concernant la garde d'un enfant entraînerait la remise en cause immédiate de la dérogation scolaire qui pourrait être accordée pour ce motif⁵.

Fait à

le

Signature (obligatoire)

⁵ Par ailleurs, conformément à l'article 441-7 du Code pénal, le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.